



Intervention ONCF

Conférence UFR cheminots

Jeudi 31 mai 2018

Chères et Chers Camarades,

Je tiens à vous remercier pour cette invitation à votre 18^{ème} conférence.

Il y a 114 ans, les militants du syndicat national devenu notre Fédération CGT des cheminots ont pris la décision de créer l'ONCF, leur œuvre sociale.

Apporter une aide morale et matérielle aux orphelins en a été le principe fondateur et repris dans l'article 1 de nos statuts. Toujours d'actualité, aujourd'hui et plus encore que jamais.

Fil conducteur de notre activité, les pupilles structurent notre fonctionnement et crédibilisent les nombreuses actions que nous développons à leur attention.

Notre objectif est de favoriser leur épanouissement, notamment par l'éducation, la formation professionnelle, les loisirs, les vacances mais aussi par l'accès au monde de la culture et du sport, en un mot les aider à s'émanciper et acquérir une autonomie citoyenne.

J'en profite pour souligner que le CCGPF et les CE sont nos partenaires privilégiés pour nos actions d'échange et d'ouverture des pupilles sur les autres et sur le monde.

Nos pupilles et leur famille bénéficient également des séjours à la montagne dans notre structure commune, qu'est le Chalet Pierre Sémard, ils peuvent ainsi profiter d'un fabuleux cadre pour partager de bons moments et découvrir toutes les activités proposées dans la vallée de Chamonix.

Avec notre projet résolument original dans le monde associatif et le monde cheminot, s'appuyant sur nos orientations, et l'engagement de nos **54.048** adhérents dont **20.611** retraités, l'ONCF peut être fier aujourd'hui de conjuguer aide matérielle aux pupilles (80 % des cotisations perçues par l'ONCF sont reversés à la solidarité active en direction de nos 698 pupilles dont **74** handicapés), et aide morale apportée par une démarche de contact permanent entre les militants et les orphelins.

Cette conception est à l'opposé de l'action et des concepts de charité et d'élitisme portés par d'autres.

Les histoires de la fédération et de l'ONCF sont étroitement liées, traversant des périodes sociales plus faciles que d'autres, certaines sombres, mais toujours avec cette même volonté de mener chacun notre action à son terme dans le respect de nos statuts et l'engagement respectif.

Valeur commune entre nos deux organisations, la solidarité, elle s'exprime en direction des pupilles et de leur famille, soutenue par une conception forte de :

- Solidarité face à l'adversité,
- Solidarité dans l'organisation,
- Solidarité dans les luttes,

La question de la solidarité active et concrète se trouve naturellement dans l'action syndicale, dans l'action revendicative pour la défense de l'entreprise publique intégrée, de l'amélioration des conditions de vie et de travail, des salaires, du pouvoir d'achat et des acquis sociaux.

C'est bien la prise en compte d'une action collective pour une politique économique et sociale de haut niveau où l'enfance, l'éducation, la santé ne seraient plus soumises aux seules lois de l'argent qui permettra une réponse efficace et durable.

C'est pourquoi, l'O.N.C.F. inscrit son action dans le cadre de la lutte pour la paix et le progrès social, d'un monde plus juste où chacun puisse vivre dignement.

L'ONCF souscrit pleinement aux principes de la convention internationale des droits de l'enfant et s'inscrit, par de multiples initiatives locales, régionales ou nationales dans la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre.

La misère, la précarité, le chômage n'épargnent pas les pupilles. Ils ne vivent pas en dehors des réalités sociales de notre environnement, tout comme ils ne sont pas épargnés par l'immense bataille idéologique menée par le capital et les défenseurs de la pensée libérale.

Dans la période, ces questions sont plus que jamais présentes face aux attaques et aux reculs sociaux que tente de nous imposer « **ce gouvernement ultra-libéral** », à la solde du patronat et des plus riches.

Vous avez eu l'occasion d'en débattre au cours de cette conférence, mais sachez que certaines décisions impactent directement votre œuvre sociale. La hausse de la CSG et la suppression de l'abattement fiscal ont entraîné de trop nombreuses démissions depuis le début de cette année.

Le conflit en cours pour défendre l'entreprise publique ferroviaire intégrée est également un enjeu important pour la pérennité de l'ONCF, car si la réforme devait être mise en œuvre, elle pourrait avoir des conséquences désastreuses pour notre association Chacun de nous doit en avoir pleinement conscience.

En 1903, c'est bien un concept révolutionnaire qui a guidé le syndicat national des cheminots pour édifier notre œuvre et ce dans un contexte où la Sécu n'existait pas.

L'implication dans notre orphelinat n'est et ne doit pas être un dérivatif de l'action syndicale.

Bien au contraire, elle en est le complément. Il est des engagements qui en appellent d'autres dans un sens comme dans l'autre.

Si tous les cheminots et salariés du groupe SNCF peuvent adhérer à l'ONCF, la question récurrente qui demeure encore aujourd'hui et va se poser encore plus fortement demain, c'est celle d'une meilleure adéquation entre le nombre d'adhérents à l'ONCF et le nombre d'adhérents de notre Fédération à leur œuvre sociale.

Cette situation alarmante à mes yeux pose la question de : « Quelle est la place des responsables de l'ONCF dans les directions de nos structures syndicales ».

La responsabilité au sein de l'ONCF est-elle toujours perçue et prise en compte par les structures syndicales comme une responsabilité syndicale à part entière ?

Au regard de notre histoire et de notre avenir, il y a urgence que cela le redevienne. C'est un enjeu majeur pour la Fédération CGT des cheminots, c'est un enjeu majeur pour notre orphelinat.

Cela ne passera pas que par des mots ou des déclarations d'intention mais par un engagement et une volonté réels de toutes nos structures syndicales et en premier lieu les syndicats. Notre force, c'est la proximité.

Oui mes camarades, la pérennité de l'ONCF est directement liée à son membre fondateur, notre fédération et ses structures, dont les sections doivent être partie prenante dans son fonctionnement avec comme principal souci d'apporter le soutien à ses pupilles.

Si nous avons pu réaliser cet outil solidaire au service des cheminots et de leur famille à travers tout ce temps, si nous l'avons construit ensemble, au rythme des luttes sociales de notre pays et de notre corporation, c'est bien parce que notre organisation syndicale CGT s'est impliquée continuellement dans son fonctionnement, tout en démontrant que par la solidarité nous pouvons être rassembleurs.

C'est tout à l'honneur de la C.G.T cheminote d'avoir réussi ce pari, ce sera tout à son honneur de le pérenniser.

Je souhaite, pour ma part, et je sais que ceci est partagé par la Direction de notre Fédération, et par son UFR, que l'histoire commune soit propriété de toutes nos structures. Qu'elle soit l'occasion d'un renforcement important de nos deux organisations, permettant de disposer de

moyens supplémentaires afin d'être encore plus efficaces dans nos activités respectives.

Nous avons ce défi à relever, pour les mois et les années à venir, de pérenniser l'œuvre de l'ONCF, certes centenaire mais moderne dans sa capacité à traduire, dans le monde d'aujourd'hui, ses valeurs fondatrices dans le seul souci des pupilles.

Ce sont les adhérents d'aujourd'hui qui feront les militants de l'ONCF de demain.

Sur ce point, j'encourage vivement les camarades délégués présents à cette conférence qui ne sont pas encore adhérents à l'ONCF, à venir nous rejoindre.

Je vous invite toutes et tous à vous servir du bulletin d'adhésion qui est dans vos sacs pour faire une adhésion minimum à votre retour.

J'ai confiance en nous, j'ai confiance en vous pour que l'action de l'ONCF dans les prochaines années s'inscrive sur ces mêmes bases, sur les mêmes concepts, sur le même dynamisme militant que celui qui nous a conduits jusqu'ici.

Avant de conclure, je tiens à remercier l'ensemble des militants de l'UFR qui continue de militer bénévolement au sein de l'ONCF afin de pérenniser celle-ci.

Une mention particulière pour un camarade qui va quitter le bureau de l'UFR, son attachement à notre belle association n'est pas à démontrer tant au niveau local que national. Il a en charge l'organisation du montage et démontage de la fête nationale depuis le siècle dernier sur les sites de la Garenne Colombes, du Mans et de Montdidier, rôle ô combien important dans la réussite de cette initiative qui réunit pupilles et militants chaque week-end de pentecôte, sauf cette année en raison du conflit social.

Résidant à la maison de l'ONCF pendant ces 18 dernières années, il a créé des liens avec de nombreux pupilles.

Vous l'aurez reconnu, il s'agit de notre camarade Gérard Denis.

J'invite donc la 4G à me rejoindre.

C'est Gérard Cousin, responsable du collectif pupilles et de la fête nationale, son ami et fidèle complice, qui va lui remettre au nom de l'ONCF la médaille et le diplôme de l'œuvre sociale de la Fédération CGT des Cheminots.

Alors, Ensemble, construisons l'avenir

Vive l'ONCF,

Vive la Fédération CGT des Cheminots et son U.F.R. !